



Rappel Nom et Prénom de l'élève : .....

**CAS PARTICULIER DES ÉLÈVES ORIGINAIRES D'UNE 2<sup>de</sup> FAMILLE DE MÉTIERS**

Le chef d'établissement sur avis du conseil de classe doit donner **obligatoirement** un avis favorable sur une des spécialités de famille de métiers existant dans l'établissement d'origine. (Affectation prioritaire dans AFFELNET). Ce qui n'empêche pas l'élève de formuler des vœux dans un autre établissement.

Spécialité de 1<sup>ère</sup> Pro obtenant l'avis favorable : .....

**CADRE RÉSERVÉ À L'ÉTABLISSEMENT POUR LA SAISIE DES VŒUX**

Rappel :

- Les élèves originaires de Tle CAP doivent avoir un avis favorable du conseil de classe pour candidater en 1<sup>re</sup> professionnelle et 1<sup>re</sup> technologique
- Les élèves de 2<sup>de</sup> professionnelle doivent avoir un avis favorable du conseil de classe pour candidater en 1<sup>re</sup> technologique

**Résultats scolaires :**

Disciplines	Français	Maths	Histoire et géographie	Langues vivantes (moyenne LVA et LVB)	Éducation Physique et Sportive	Arts	Sciences et technologie (moyenne des deux)	Enseignements professionnels (moyenne enseignements théoriques, pratiques et stages en entreprise)
Moyenne des évaluations de l'année en cours								

Dossier médical (à transmettre à la commission médicale) :  OUI  NON

Avis du chef d'établissement d'origine sur les candidatures formulées :

Date et signature du chef d'établissement,